

Treize Septiersde jour en jour



edito...

Cette année 2020 aura décidément été bien particulière avec une pandémie bouleversant notre quotidien et plongeant nos associations, nos commerces, nos artisans, nos entreprises, nos professions médicales et paramédicales dans un grand désarroi.

L'équipe municipale s'est mobilisée pour être au plus près des besoins, notamment de la résidence du Septier d'Or et du Bois de l'Île, en accompagnant le week-end, en alternance avec les bénévoles de la protection civile, les espaces rencontrés pour les familles.

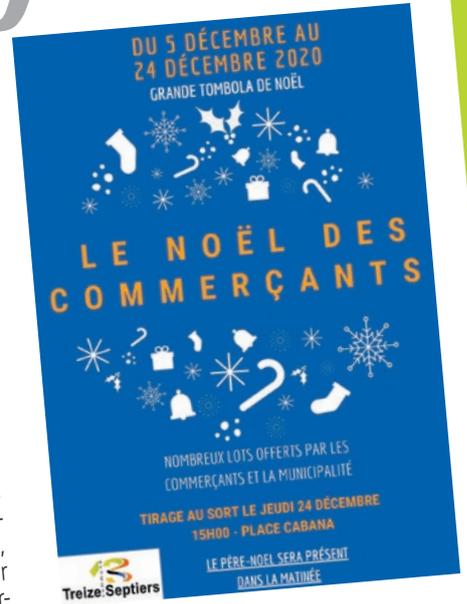
Par ailleurs, des actions en lien avec l'ensemble des commerçants se dérouleront tout au long du mois de décembre afin que nous puissions, dans la limite des conditions sanitaires autorisées, vivre la magie de Noël.

Une chasse aux objets insolites à dénicher dans les vitrines, et une grande tombola pourvue de nombreux lots, offerts par la municipalité et les commerçants, seront autant d'initiatives pour être solidaires avec notre économie septiénoise. Enfin, j'ai signé un arrêté municipal, en ce sens, dès le 28 novembre dernier pour autoriser à titre exceptionnel l'ouverture le dimanche jusqu'à fin décembre.

Ce sont dans les temps les plus difficiles qu'il faut redoubler de créativité et que fleurissent les belles initiatives. Plus que jamais, maintenons nos achats de proximité pour préserver la vitalité économique, commerciale de notre commune.

A quelques jours de vivre la magie de Noël, sachons chers amis préserver ce qui est essentiel, précieux et rare, l'amitié et l'amour des siens.

Isabelle Rivière



infos communales

■ Les jeunes élus du conseil municipal d'enfants encadrés par les membres des commissions cadre de vie-environnement et enfance-scolaire, famille lors de la mise en place des décorations de Noël du Centre Bourg



■ Réalisation par les enfants du passeport du civisme et du Conseil Municipal des Enfants, de sapins de l'Avent. Les enfants ont préparé des messages avec de très belles cartes de Noël pour chaque jour du mois de décembre, pour les résidents du Septier D'Or et du Bois de l'Île. Superbe surprise pour les résidents.

Mairie

Fermeture de la mairie les **samedi 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021**



Remise des clés du nouvel atelier des services techniques ▶

Le local de 346 m² (atelier + locaux personnel : bureau, vestiaire) a pu accueillir les agents techniques dès la fin novembre.



Et si nous décorions ensemble Le sapin de Noël /

Sortons nos plus beaux crayons, nos ciseaux et laissons notre esprit créatif faire le reste.

Nous vous invitons à fabriquer boules de Noël, guirlandes...et à venir les déposer sur le sapin près de l'entrée de la Mairie.



infos



La pandémie de la Covid 19 ne permet pas aux Sapeurs pompiers de venir vous rencontrer, chez vous, et de fêter comme le veut la tradition, leur sainte patronne «la Sainte Barbe».

En cette année si particulière, nous ne pourrons pas partager dans chacun des centres de Montaigu, de La Bruffière, ce temps à la fois solennel et convivial pour le bilan opérationnel et les félicitations aux promus. Nous devons toutes et tous les assurer de notre reconnaissance pour leur engagement au service de notre territoire, et c'est pourquoi j'ai donné mon accord pour qu'une action de vente de calendriers soit mise en place au Septier d'Or, à la mairie et à la poste.

Merci à chacune, chacun de vous pour votre soutien



Travaux à proximité des réseaux /

Pensez à votre sécurité !

- Lorsque vous faites des travaux (terrassement, élagage, travaux de façade), gardez en tête que dans votre environnement de travail, **des lignes électriques aériennes ou souterraines peuvent être présentes.**

Avant tous travaux, déclarez votre projet auprès des exploitants de réseaux sensibles en remplissant une DT/DICT (Déclaration de projet de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

Pour cela, connectez-vous sur : www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Plus d'informations :
Contactez le service DT / DICT d'Enedis Pays de Loire
02.40.41.02.50 de 10h à 12h et de 14h à 16h
pdl-dict@enedis.fr

Retrouvez tous les conseils de sécurité sur www.electricite-prudence.fr

Une nouvelle entreprise de création /



M^{me} Delphine Bouget créatrice d'objets en bois mais également de cadres transparents, s'est installée comme auto-entrepreneuse début janvier 2020.

A son domicile, elle conçoit dans son atelier, des cadres en bois recyclé, essentiellement en hêtre incrusté d'un vitrage dans lequel elle intègre photos, dessins...le cadre est visible recto-verso en toute transparence.

M^{me} Bouget travaille avec des boutiques de créateurs, sur Nantes, Chavagnes en Paillers, Couëron et Montaigu dans la boutique «vis ta mode», dans lesquelles elle expose et vend ses créations. Vous pouvez également la suivre et la contacter sur Facebook, Instagram et sur my business. Une des ses créations est actuellement exposée à l'agence Postale.



Pour plus d'informations : Tél : 07 66 75 54 09 - @ : delphinebougetcreation@gmail.com



Le saviez-vous ?

PLH - Programme Local de l'Habitat : des aides financières ouvertes à tous les habitants.

Améliorer l'habitat et développer le nombre de logements sont des préoccupations majeures de Terres de Montaigu et des communes membres sur les années à venir.

Le programme Local de l'Habitat de Terres de Montaigu prévoit la mise en place d'aides financières afin de soutenir les habitants dans la rénovation de leurs logements, comme :

- Accompagner l'amélioration énergétique,
- Adapter des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou handicapées,
- Produire de nouveaux logements locatifs valorisant le patrimoine existant...

Un lieu unique d'informations dédié à l'habitat : Mon Espace Habitat sera implanté au printemps 2021 dans le centre-ville de Montaigu et permettra d'accompagner les habitants dans leurs projets de façon individualisé.

TERRES DE MONTAIGU

Pour plus d'informations : www.terresdemontaigu.fr

Soyons vigilants



Rappelons aux enfants utilisateurs du car scolaire que **le port du gilet vert est une obligation**, il sauve des vies.

L'hiver approche et sans leur gilet fluo, ils sont moins visibles pour les autres usagers de la route.



Aléop
c'est pour leur sécurité



Informations travaux rue de La Salette

Des travaux d'assainissement débuteront le lundi 18 janvier 2021 rue de la Salette et ce jusqu'à début mai. Ils seront réalisés par l'entreprise GIRARDEAU TP et se dérouleront en plusieurs phases. Ces travaux ont pour but la réhabilitation du réseau assainissement eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) faisant suite au diagnostic assainissement de 2018. L'installation du chantier aura lieu semaine 1 à 2.

1^{ère} phase – semaine 3 à 7

Le démarrage des travaux se fera par le point bas (au niveau du ruisseau de l'Asson) de la rue de la Salette à revenir au carrefour de la rue Abbé Petit

2^{ème} phase – semaine 8 à 9

Elle aura lieu pendant les vacances scolaires. La route sera barrée rue Abbé Petit. Le parking des écoles sera fermé.

3^{ème} phase et 4^{ème} phase – semaine 10 à 16

Après les vacances scolaires, à compter du 8 mars, la 3^{ème} phase débutera du carrefour Abbé Petit à la rue de la Sainte-Famille (*petite chapelle*). Puis les travaux se poursuivront rue de la Salette à remonter sur le parking des 13 Ecus (*devant l'entreprise Habiléco*) pour récupérer les réseaux existants.

Au vue de l'encombrement des réseaux existants sous la chaussée, une canalisation d'eau potable provisoire va être posée par Vendée Eau sur le trottoir en remplacement de la conduite existante pour permettre le passage des nouveaux réseaux EU/EP.

Une nouvelle canalisation d'eau potable enterrée sera posée par la suite.

5^{ème} phase

Réfection définitive en enrobé des voies sur l'ensemble du projet.

L'accès aux écoles sera maintenu uniquement aux professionnels des écoles et périscolaire sur présentation d'un macaron.

Nous invitons donc les parents à se stationner sur les parkings nommés ci-dessous :

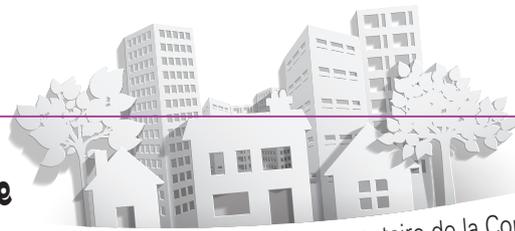
- Parking du 13 écus
- Parking du restaurant scolaire
- Parking rue Beau Soleil
- Parking de l'Église
- Parking du complexe sportif

Tout sera mis en œuvre pour que l'accès aux riverains soit possible le soir sous réserve des contraintes techniques.



Merci de votre compréhension

Zoom... sur L'urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes TERRES DE MONTAIGU, le 25 juin 2019, et pour une durée de 10 ans.

C'est un document réglementaire qui fixe les règles applicables aux constructions devant être réalisées sur les parcelles privées ou publiques et pour chaque zone. L'ensemble des documents sont consultables en Mairie (...) www.geoportail-urbanisme

La Commune de TREIZE-SEPTIERS est divisée en plusieurs zones :

- Les zones urbaines (UAB, UABp, UCA, UCB, UL, UEE)
- Les zones à urbaniser (1AUCA)
- Les zones agricoles (A, AH, AC)
- Les zones naturelles (N, NL)

L'ensemble des documents est consultables en Mairie et en ligne, sur le site internet de la Communauté de Communes : www.terresdemontaigu.fr et sur le Géoportail de l'Urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr.

VOUS ENVISAGEZ DE REALISER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIETE, ceux-ci doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie, pour toute surface d'emprise au sol minimale de 5 m² :

■ **Déclaration préalable pour les travaux d'une surface d'emprise au sol de 5 à 20 m²** (ex : abri de jardin, mur de clôture, installation d'un portail, véranda, extension d'habitation (jusqu'à 40 m² dans les zones U), piscine, pergola, modification de façades (enduit, bardage, ouvertures), terrasses (sauf celles de plain-pied), préau, transformation garage en pièce habitable, installation de panneaux photovoltaïques, ...)

■ **Permis de construire pour les travaux d'une surface d'emprise au sol supérieure à 20 m²** (ex : habitation, garage, extension habitation, bâtiment agricole, industriel ...)

Si la surface totale créée ou si la surface totale « existant + extension prévue » est supérieure à 150 m², le recours à l'architecte est obligatoire.

Le fait de réaliser des travaux sans déclaration ou non conformes aux règles du PLUi, est constitutif d'une infraction pénale, passible de sanctions (amendes et/ou peines d'emprisonnement), telle que définie par le code de l'urbanisme, dans les articles L.160-1 et L.480-4 et suivants.

Le Maire ou un agent assermenté est habilité à dresser un procès-verbal qui est ensuite directement envoyé au tribunal qui se chargera des poursuites.

Cependant si ces infractions respectent les règles d'urbanisme, elles peuvent faire l'objet d'une régularisation, en accord avec la mairie, et éviter ainsi d'arriver aux poursuites judiciaires.

D'autre part, en cas de vente du bien, le notaire chargé de la transaction, réclame, dans la plupart des cas, tous les documents (permis de construire, autorisation de travaux, déclaration d'achèvement et de conformité des travaux) concernant le bien principal mais aussi les extensions, les clôtures, les abris de jardin, les préaux, les piscines, les pergolas...

Il est donc recommandé de bien déclarer tous les travaux d'urbanisme entrepris et de conserver tous les documents qui s'y rapportent tant que le bien vous appartient.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service urbanisme de la Mairie au 02 51 41 72 07, consulter la rubrique « vos projets d'urbanisme » sur le site de la Communauté de Communes Terres de Montaigu : <https://www.terresdemontaigu.fr> ou prendre rendez-vous, pour un futur projet, avec une instructrice du service urbanisme de la communauté de Communes au 02 51 46 46 14.

Bibliothèque

La bibliothèque de Treize-Septiers vous propose de consulter en ligne le catalogue des livres disponibles en allant à l'adresse suivante : <https://catalogue.terresdemontaigu.fr/treize-septiers>

Ce nouvel outil vous permettra :

- de consulter les livres de la bibliothèque,
- de réserver des documents en ligne
- de consulter vos emprunts

Pour toute information complémentaire, les bénévoles sont disponibles aux heures d'ouverture de la bibliothèque et par mail à l'adresse suivante biblio13septiers@yahoo.fr

les horaires d'ouverture, en raison de la crise sanitaire actuelle restent : **le mercredi de 14h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h.**



EHPAD Le Septier d'Or



Le Snoezelen : relaxation et détente pour tous.

Le terme Snoezelen est la contraction de Snuffelen (*renifler, sentir*) et de Doezen (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir.

Ce n'est ni une méthode, ni une technique. C'est un lieu dans lequel, à l'aide de matériels spécifiques et variés (*matelas à eau, colonnes à bulles, fibres optiques, poupées d'empathie, etc*), les personnes accueillies (*personnes âgées ayant des troubles cognitifs ou non, enfants, adultes*) vont être amenées, à leurs rythmes et dans un climat de confiance, à développer des sensations de bien-être grâce à la stimulation des différents sens (*ouïe, gout, odorat, vue, toucher*).

Depuis 2005, elle contribue à la démarche non-médicamenteuse au sein de la résidence du Septier d'or.

Manger, bouger, rigoler ! Des semaines bien remplies au Bois de L'île !

L'hiver et le confinement se sont installés à la résidence du Bois de l'île mais pas question de perdre le rythme.

Marylène, Joselyne et Eric prennent la parole :

«Au bois de l'île, on se fait plaisir de temps en temps en mangeant des pancakes. Dans la semaine, nous préparons le potage, les frites et la salade de fruits.

En ce moment, nous suivons la course du Vendée Globe. Nous avons fait une carte du monde et c'est Sylvie qui s'occupe d'avancer le bateau une fois par semaine.

Tous les matins, nous marchons jusqu'aux canards avec le masque et une feuille au cas où on croise les gendarmes car il y a toujours le virus.

Au Bois de l'île, nous sommes très heureux de l'ambiance : nous faisons souvent les clowns : on adore rigoler et faire des farces entre nous. On aime bien fêter les anniversaires et prendre l'apéro !

La semaine dernière, nous avons aidé la commune pour la préparation des décorations de Noël : nous avons peint 24 sapins en bois. Nous avons été enchantés de faire cette activité mais cela nous a demandé beaucoup de temps et d'énergie.»



infos association

Vente de La Carte d'Adhésion Familles Rurales 2021

L'association Familles Rurales regroupe plusieurs services de la commune autour de l'enfance et de la jeunesse.

La carte d'adhésion permet de profiter de tarifs préférentiels pour le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs et périscolaire, l'animation jeunesse. Elle est obligatoire pour les utilisateurs des services de la micro-crèche et de la musique.

Si vous êtes Adhérent Familles Rurales en 2020 : votre adhésion permet de bénéficier du tarif adhérent jusqu'au 31 janvier 2021.

La vente de la carte d'adhésion 2021 est reportée après le 20 janvier.

Nous vous tiendrons informés des dates de permanences.

Non adhérent en 2020, vous souhaitez adhérer dès janvier 2021, car nouvel utilisateur des services tels que le Restaurant scolaire, périscolaire...

Vous pouvez nous contacter par Email : famillesrurales13s@yahoo.fr ou tél : 02 51 41 06 90 afin de convenir d'un rdv et venir retirer votre carte :

Maison des associations (3bis rue de la Roche St André)
sur les plages horaires : 9h-12h30 et 14h-18h

Judi 17 décembre
Lundi 21 décembre
Mardi 22 décembre

Tarif de la carte d'Adhésion 2021 : 26 €



Association Culture et Loisirs Les Amis du Théâtre

Situation sanitaire oblige, notre troupe se voit contrainte d'annuler et de reporter ses séances prévues en janvier 2021.

Mais nous continuons à préparer notre projet de comédie historique «1589, Le Bal des mignons» de Michel Le Dall. Quelques esquisses de décor ont déjà été ébauchées et la majorité des costumes sont choisis. Les comédiens poursuivent l'assimilation du texte grâce à des visio-répétitions.

Nous ne manquerons pas de vous informer des nouvelles dates dès que les conditions le permettront. Nous espérons ainsi apporter un peu de légèreté et de gaieté à la morosité présente.

A très bientôt donc, et au plaisir de vous retrouver, chers spectatrices et spectateurs !

Informations sur notre page Facebook :
Théâtre Treize-Septiers.
Contact : theatre13septiers@gmail.com

Ci-contre la maquette de l'affiche réalisée par Cyrille Bertin, un de nos précieux sponsors.



Ecole du Val d'Asson

Date à retenir : Découverte et visite de l'école du Val d'Asson : le **vendredi 22 janvier prochain de 17h à 19h**.

L'école du Val d'Asson propose aux futurs élèves de venir découvrir l'école. A l'issue de cette visite, les inscriptions seront possibles. (Rappel : inscription en PS pour la rentrée 2021-2022 pour les enfants nés en 2018).

Contact : 02 51 41 51 85
ou par mail : ce.0851382r@ac-nantes.fr

Inscriptions et Portes ouvertes



La campagne d'inscriptions pour la rentrée de Septembre 2021 est ouverte.

Renseignements en ligne sur le site internet de l'école : www.treizeseptiers-saintmartin.fr

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, des Portes Ouvertes sont programmées les **samedi 16 et vendredi 22 Janvier 2021**.

Au programme :

- *Diaporama sur l'établissement
- *Visite des classes de maternelle
- *Ateliers d'animation pour les enfants de PS à inscrire
- *Accueil assuré par Carole Prott cheffe d'établissement, les enseignantes de maternelle et les asem.

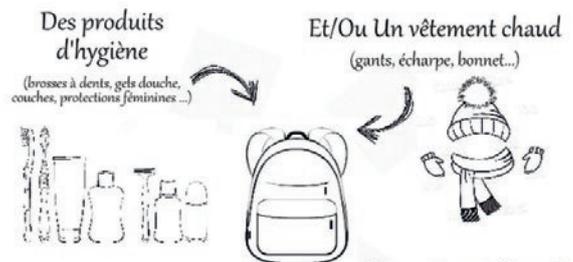
Contact : Ecole privée Saint Martin
Tél. 02 51 41 75 72 - mail : contact@stmartin-treizeseptiers.fr

APE Val d'Asson

OPERATION SAC A DOS SOLIDAIRE

Faites un geste pour les plus démunis !

Nous fournissons le sac, à vous de le remplir avec :



Nos sacs sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Vous nous les retournez avant le 15 janvier 2021.

Nous les donnerons ensuite au Secours Populaire de La Roche/Yon qui se chargera de les redistribuer.



Merci pour eux !



Naissances

Eden INIZAN
Fils de Steven INIZAN
et Olivia FOULONNEAU
Le 8 juin 2020

Léo MICHEL BANKS
Fils de Thomas
MICHEL - POUGEON
et Roxanne BANKS
Né le 29 octobre 2020

Mariages

**Pierre BRAUD
& Julie CARBONNIER**
Le 17 octobre 2020

**Yann BRÉMAUD
& Bénédicte LEROY**
Le 14 novembre 2020

Décès

M. Patrick ROY
Le 23 octobre 2020

M^{me} Annick REFUVEILLE
Le 24 octobre 2020

M. Hilaire GUILLOUX
Le 8 novembre 2020

M. Roger MOREAU
Le 25 novembre 2020

état civil